

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00101

Numéro SIREN : 319 822 953

Nom ou dénomination : SODIBAG

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2019 sous le numéro de dépôt 4680



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SODIBAG

Rue de l'Abbaye
82000 MONTAUBAN

S.A.S. au capital de 500 000 €
R.C.S. MONTAUBAN 319 822 953

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Mars 2017 au 28 Février 2018

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

■ cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier, 44800 Saint-Herblain

B.P. 30123, 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée, Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700, RCS Nantes 330 356 700, Capital 430 000 euros



BILAN

ACTIF	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois			Clôture au 28/02/17 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	37 661 451	16 507 995	21 153 455	22 593 513
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	603 592	61 878	541 713	545 213
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	63 327	61 878	1 448	4 948
FONDS COMMERCIAL (1)	540 265		540 265	540 265
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 875 535	16 411 849	16 463 685	17 938 097
TERRAINS	6 127 419	1 090 646	5 036 772	5 179 239
CONSTRUCTIONS	17 253 147	7 889 733	9 363 414	10 018 040
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 223 426	5 805 513	1 417 912	1 980 701
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 271 542	1 625 955	645 586	760 116
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	4 182 323	34 267	4 148 055	4 110 201
PARTICIPATIONS	1 389 296	19 999	1 369 297	1 369 297
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 047 784		1 047 784	1 181 149
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 722 493	14 268	1 708 224	1 475 130
PRETS	22 749		22 749	44 624
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES				40 000
ACTIF CIRCULANT	14 229 203	68 239	14 160 964	14 044 099
STOCKS ET EN-COURS	8 321 768	66 239	8 255 528	8 776 417
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	37 888		37 888	24 977
MARCHANDISES	8 283 879	66 239	8 217 640	8 751 439
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 395 688	2 000	3 393 688	2 940 627
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	445 155	2 000	443 155	106 234
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 950 532		2 950 532	2 834 392
CREANCES DIVERSES (3)	1 833 956		1 833 956	1 706 100
DISPONIBILITES	445 788		445 788	366 116
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	232 002		232 002	254 837
TOTAL GENERAL	51 890 655	16 576 235	35 314 419	36 637 612
(1) Dont droit au bail			68 602	68 602
(2) Dont à moins d'un an			109 982	
(3) Dont à plus d'un an			1 418 283	1 254 279



BILAN

PASSIF	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	11 703 288	10 931 307
CAPITAL	500 000	500 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	1 804 090	1 804 090
RESERVES	8 323 126	7 920 519
RESERVE LEGALE	50 000	50 000
AUTRES RESERVES	8 273 126	7 870 519
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 076 071	706 697
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	11 703 288	10 931 307
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	422 501	100 867
PROVISIONS POUR RISQUES	422 501	100 867
DETTES (1)	23 188 629	25 605 438
DETTES FINANCIERES (2)	13 705 933	16 232 187
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	13 641 642	16 145 103
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	64 290	87 084
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	123 936	129 791
DETTES D'EXPLOITATION	9 275 155	8 996 537
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 556 380	6 280 279
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 653 701	2 647 590
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	65 073	68 668
DETTES DIVERSES	83 604	246 921
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	1 519	
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES	796	796
AUTRES DETTES DIVERSES	81 288	246 124
TOTAL GENERAL	35 314 419	36 637 612
(1) Dont à plus d'un an	9 681 374	11 793 088
Dont à moins d'un an	13 507 255	13 812 350
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 657 497	2 091 165



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/17 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION VENTES DE MARCHANDISES PRODUCTION VENDUE (BIENS) PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	87 742 608 85 323 373 - 91 982 1 367 913	86 218 245 84 266 429 86 030 1 110 921
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	86 783 269	85 463 382
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERTS DE CHARGES AUTRES PRODUITS	45 000 657 202 257 136	4 100 592 757 248 006
CHARGES D'EXPLOITATION ACHATS DE MARCHANDISES VARIATION DES STOCKS ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS VARIATION DES STOCKS AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*) IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SALAIRES ET TRAITEMENTS CHARGES SOCIALES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES AUTRES CHARGES	86 116 651 65 847 853 467 560 186 004 (12 911) 7 463 228 1 584 750 6 666 510 1 921 696 1 702 275 68 239 182 500 38 943	84 564 873 65 166 716 (239 025) 188 530 3 914 7 592 685 1 536 994 6 588 883 1 882 847 1 805 006 2 000 8 000 28 320
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 625 957	1 653 372
PRODUITS FINANCIERS PARTICIPATIONS VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS REPRISES SUR PROVISIONS	213 470 6 750 1 283 5 437 200 000	26 312 16 527 2 275 7 509
CHARGES FINANCIERES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	369 266 200 369 066	679 205 19 799 659 406
RESULTAT FINANCIER	(155 795)	(652 893)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 470 161	1 000 479



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/17 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	327 314 327 314	8 987 8 987
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	452 451 500 256 654 195 296	25 210 21 317 2 394 1 499
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(125 137)	(16 223)
PARTICIPATION DES SALARIES	161 411	106 005
IMPOTS SUR LES BENEFICES	107 542	171 553
<i>Total des produits</i> <i>Total des charges</i>	88 283 393 87 207 322	86 253 545 85 546 847
BENEFICE NET COMPTABLE	1 076 071	706 697
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées		260 000

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La forme de la société SODIBAG à été modifiée en assemblée générale extraordinaire le 14 décembre 2017, passant d'une société anonyme (S.A.) à une société par actions simplifiée (S.A.S.).

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	20 à 25 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	6 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 3 014 actions représentant un capital de 500 000 euros.

Fonds commercial

* 1987 : Fonds industriel BONOTTO	45 735
* 1991 : Point presse	30 490
* 1993 : Poissonnerie	68 602
* 1993 : Electro-ménager (MULTICODIS)	395 439
	540 266

Mali technique	BRUT	AMORTISSEMENT	PROVISION	NET
* Terrain	157 359			157 359

Absorption de la société S.C.I. BAGATELLE en janvier 2007

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	603 593			603 593
Immobilisations corporelles	32 742 480	243 360	110 305	32 875 536
Immobilisations financières - titres	3 078 495	284 115	250 821	3 111 789
Immobilisations financières - créances	1 265 774	199 704	394 944	1 070 534
	37 690 342	727 179	756 069	37 661 451

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	58 379	3 500		61 879
Immobilisations corporelles	14 804 383	1 698 776	91 308	16 411 850
	14 862 761	1 702 276 (*)	91 308	16 473 728
(*) Dont dotation : . linéaire		1 445 258		
. dégressive		257 017		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	100 867	366 634	45 000	422 501
Dépréciations de l'actif immobilisé	234 068	200	200 000	34 268
Dépréciations de l'actif circulant	2 000	66 240		68 240
	336 935	433 074 (*)	245 000 (*)	525 009
(*) Dont : . exploitation		250 740	45 000	
. financier		200	200 000	
. exceptionnel		182 134		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	26 653
- montants repris parce que devenus sans objet :	18 347

Les dotations aux provisions pour risques et charges correspondent à des litiges prud'homaux- ainsi qu'à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs.

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 070 534	109 982	960 552
Créances d'exploitation	3 395 688	3 343 308	52 380
Créances diverses	1 833 957	468 054	1 365 903
Charges constatées d'avance	232 002	232 002	
	6 532 181	4 153 347	2 378 834

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 696 898	1 696 898		
Emprunts bancaires (1)	11 944 745	2 272 702	6 011 191	3 660 852
Emprunts & dettes financières divers (2)	64 291	54 959	9 332	
Avances, acompte reçus sur commandes	123 937	123 937		
Dettes d'exploitation	9 275 155	9 275 155		
Dettes diverses	83 605	83 605		
	23 188 630	13 507 256	6 020 522	3 660 852

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 39 400

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 185 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 2 250 412

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 54 959

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement	Néant
--	--------------

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter.

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	10
- Agents de maîtrise	25
- Employés	262
	297

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2016, qui s'élève à 320 017 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2017, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 7 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2018 au taux de 6 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 367 923 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession d'immobilisations financières	250 821	286 314
Cession d'immobilisations corporelles	18 996	41 000
Pénalités et amendes	500	
Provision pour risques et charges	182 134	
	452 451	327 314

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	-
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	161 411

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun diminuée de crédits d'impôts ainsi qu'un produit d'impôt sur les sociétés correspondant à la contribution sociale de 3.3%.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société avec ses filiales SALOME 1 et MULTICODIS.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Le poste Impôt sur les bénéfices n'appelle pas de remarques particulières.

La charge d'impôt sur les sociétés se décompose ainsi :

- Impôt sur les sociétés au taux normal	164 195
- Economie déficit filiale de l'exercice	-37 878
- Réduction impôt mécénat	-691
- Dégrèvement contribution de 3% sur les distributions de dividendes	-18 084
	107 542

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	202 892
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 95 350
	107 542

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	27 678
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	5 211

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce ou gage sans dépossession).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	12 568 728	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.50 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 30 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : 2016.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 625 421 €

Entreprises liées

	S.A.R.L. SALOME 1	S.A.R.L. MULTICODIS
Participations (avant dépréciation)	19 999	1 369 297
Créances rattachées à des participations	849 572	110 980
Créances diverses	1 092	4 691
Emprunts et dettes financières diverses	12 446	42 513
Dettes Fournisseurs	-111 859	207 389
Autres produits d'exploitation (loyers)	-	166 026

Filiales et participations détenues**Néant**

	S.A.R.L. SALOME 1 1230 Rue de l'Abbaye 82000 MONTAUBAN S.	S.A.R.L. MULTICODIS Av de la 1 ^{ère} armée 82000 MONTAUBAN.
Filiales & participations à plus de 50 %		
Capital	20 000	100 000
Capitaux propres autres que le capital	-455 533	229 086
Quote-part du capital détenu	99.99%	99.80%
Valeur brute des titres détenus	19 999	1 369 297
Valeur nette des titres détenus	0	1 369 297
Prêts et avances consentis	849 572	110 980
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	1 317 906	3 990 307
Résultat du dernier exercice clos	-46 237	-30 679
Dividendes encaissés	-	-

	S.C. LEON EXPANSION Zac de Villejames 44350 GUERANDE.
Filiales & participations entre 10 & 50 %	
Capital	22 867
Capitaux propres autres que le capital	-1 871
Quote-part du capital détenu	16.67%
Valeur brute des titres détenus	4 269
Valeur nette des titres détenus	-
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	-
Résultat du dernier exercice clos	-1 871
Dividendes encaissés	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SODIBAG
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Siège social : Rue de l'Abbaye - 82000 MONTAUBAN
319 822 953 RCS MONTAUBAN

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 30 AOÛT 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 076 071,29 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 076 071,29 euros

En totalité au compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 9 349 197,79 euros.

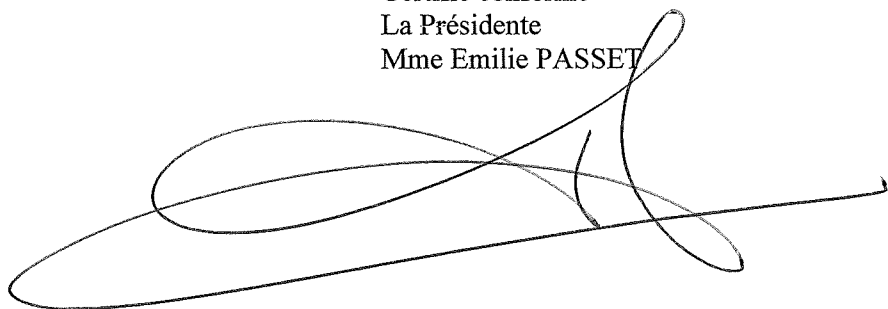
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
28/02/2015	/	3 014	/	/
29/02/2016	400 862 €	3 014	399 399 €	1 463 €
AGO du 27/01/2017	201 938 €	3 014	201 201 €	737 €
28/02/2017	/	2 967	/	/

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 30 août 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Mme Emilie PASSET



SAS SODIBAG

Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000 Euros

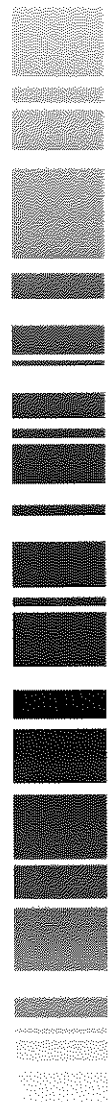
Rue de l'Abbaye

82000 MONTAUBAN

R.C.S. Montauban : 319 822 953

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 28 Février 2018



3-5 Avenue Bernard Moitessier
CS 80009
17180 PERIGNY
Tél : 05.46.42.42.85
Fax : 05.46.43.45.24

S.A.S. SODIBAG
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 28 février 2018

A l'Assemblée générale de la société SODIBAG,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODIBAG relatifs à l'exercice clos le 28 février 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mars 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

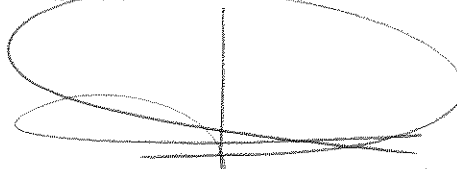
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Périgny, le 14 août 2018.

Le Commissaire aux Comptes,
EXCO VALLIANCE AUDIT.

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Franck HUYGHE'.

Franck HUYGHE.



BILAN

ACTIF	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois			Clôture au 28/02/17 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	37 661 451	16 507 995	21 153 455	22 593 513
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	603 592	61 878	541 713	545 213
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	63 327	61 878	1 448	4 948
FONDS COMMERCIAL (1)	540 265		540 265	540 265
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 875 535	16 411 849	16 463 685	17 938 097
TERRAINS	6 127 419	1 090 646	5 036 772	5 179 239
CONSTRUCTIONS	17 253 147	7 889 733	9 363 414	10 018 040
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 223 426	5 805 513	1 417 912	1 980 701
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 271 542	1 625 955	645 586	760 116
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	4 182 323	34 267	4 148 055	4 110 201
PARTICIPATIONS	1 389 296	19 999	1 369 297	1 369 297
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 047 784		1 047 784	1 181 149
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 722 493	14 268	1 708 224	1 475 130
PRETS	22 749		22 749	44 624
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES				40 000
ACTIF CIRCULANT	14 229 203	68 239	14 160 964	14 044 099
STOCKS ET EN-COURS	8 321 768	66 239	8 255 528	8 776 417
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	37 888		37 888	24 977
MARCHANDISES	8 283 879	66 239	8 217 640	8 751 439
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 395 688	2 000	3 393 688	2 940 627
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	445 155	2 000	443 155	106 234
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 950 532		2 950 532	2 834 392
CREANCES DIVERSES (3)	1 833 956		1 833 956	1 706 100
DISPONIBILITES	445 788		445 788	366 116
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	232 002		232 002	254 837
TOTAL GENERAL	51 890 655	16 576 235	35 314 419	36 637 612
(1) Dont droit au bail			68 602	68 602
(2) Dont à moins d'un an			109 982	
(3) Dont à plus d'un an			1 418 283	1 254 279



BILAN

PASSIF	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	11 703 288	10 931 307
CAPITAL	500 000	500 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	1 804 090	1 804 090
RESERVES	8 323 126	7 920 519
RESERVE LEGALE	50 000	50 000
AUTRES RESERVES	8 273 126	7 870 519
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 076 071	706 697
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	11 703 288	10 931 307
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	422 501	100 867
PROVISIONS POUR RISQUES	422 501	100 867
DETTES (1)	23 188 629	25 605 438
DETTES FINANCIERES (2)	13 705 933	16 232 187
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	13 641 642	16 145 103
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	64 290	87 084
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	123 936	129 791
DETTES D'EXPLOITATION	9 275 155	8 996 537
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 556 380	6 280 279
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 653 701	2 647 590
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	65 073	68 668
DETTES DIVERSES	83 604	246 921
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	1 519	
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES	796	796
AUTRES DETTES DIVERSES	81 288	246 124
TOTAL GENERAL	35 314 419	36 637 612
(1) Dont à plus d'un an	9 681 374	11 793 088
Dont à moins d'un an	13 507 255	13 812 350
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 657 497	2 091 165



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/17 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	87 742 608	86 218 245
VENTES DE MARCHANDISES	85 323 373	84 266 429
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	91 982	86 030
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 367 913	1 110 921
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	86 783 269	85 463 382
REPRISES SUR PROVISIONS	45 000	4 100
TRANSFERTS DE CHARGES	657 202	502 757
AUTRES PRODUITS	257 136	248 006
CHARGES D'EXPLOITATION	86 116 651	84 564 873
ACHATS DE MARCHANDISES	65 847 853	65 166 716
VARIATION DES STOCKS	467 560	(239 025)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	186 004	188 530
VARIATION DES STOCKS	(12 911)	3 914
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	7 463 228	7 592 685
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 584 750	1 536 994
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 666 510	6 588 883
CHARGES SOCIALES	1 921 696	1 882 847
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 702 275	1 805 006
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	68 239	2 000
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	182 500	8 000
AUTRES CHARGES	38 943	28 320
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 625 957	1 653 372
PRODUITS FINANCIERS	213 470	26 312
PARTICIPATIONS	6 750	16 527
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 283	2 275
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	5 437	7 509
REPRISES SUR PROVISIONS	200 000	
CHARGES FINANCIERES	369 266	679 205
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	200	19 799
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	369 066	659 406
RESULTAT FINANCIER	(155 795)	(652 893)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 470 161	1 000 479



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/17 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	327 314	8 987
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	327 314	8 987
CHARGES EXCEPTIONNELLES	452 451	25 210
SUR OPERATIONS DE GESTION	500	21 317
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	256 654	2 394
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	195 296	1 499
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(125 137)	(16 223)
PARTICIPATION DES SALAIRES	161 411	106 005
IMPOTS SUR LES BENEFICES	107 542	171 553
<i>Total des produits</i>	<i>88 283 393</i>	<i>86 253 545</i>
<i>Total des charges</i>	<i>87 207 322</i>	<i>85 546 847</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 076 071	706 697
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées		260 000

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La forme de la société SODIBAG a été modifiée en assemblée générale extraordinaire le 14 décembre 2017, passant d'une société anonyme (S.A.) à une société par actions simplifiée (S.A.S.).

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	20 à 25 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	6 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans le calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 3 014 actions représentant un capital de 500 000 euros.

Fonds commercial

* 1987 : Fonds industriel BONOTTO	45 735
* 1991 : Point presse	30 490
* 1993 : Poissonnerie	68 602
* 1993 : Electro-ménager (MULTICODIS)	395 439
	540 266

Mali technique

	BRUT	AMORTISSEMENT	PROVISION	NET
* Terrain	157 359			157 359

Absorption de la société S.C.I. BAGATELLE en janvier 2007

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	603 593			603 593
Immobilisations corporelles	32 742 480	243 360	110 305	32 875 536
Immobilisations financières - titres	3 078 495	284 115	250 821	3 111 789
Immobilisations financières - créances	1 265 774	199 704	394 944	1 070 534
	37 690 342	727 179	756 069	37 661 451

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	58 379	3 500		61 879
Immobilisations corporelles	14 804 383	1 698 776	91 308	16 411 850
	14 862 761	1 702 276 (*)	91 308	16 473 728
(*) Dont dotation :				
. linéaire		1 445 258		
. dégressive		257 017		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	100 867	366 634	45 000	422 501
Dépréciations de l'actif immobilisé	234 068	200	200 000	34 268
Dépréciations de l'actif circulant	2 000	66 240		68 240
	336 935	433 074 (*)	245 000 (*)	525 009
(*) Dont :				
. exploitation		250 740	45 000	
. financier		200	200 000	
. exceptionnel		182 134		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	26 653
- montants repris parce que devenus sans objet :	18 347

Les dotations aux provisions pour risques et charges correspondent à des litiges prud'homaux ainsi qu'à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs.

Biens pris en crédit-bail**Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 070 534	109 982	960 552
Créances d'exploitation	3 395 688	3 343 308	52 380
Créances diverses	1 833 957	468 054	1 365 903
Charges constatées d'avance	232 002	232 002	
	6 532 181	4 153 347	2 378 834

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 696 898	1 696 898		
Emprunts bancaires (1)	11 944 745	2 272 702	6 011 191	3 660 852
Emprunts & dettes financières divers (2)	64 291	54 959	9 332	
Avances, acompte reçus sur commandes	123 937	123 937		
Dettes d'exploitation	9 275 155	9 275 155		
Dettes diverses	83 605	83 605		
	23 188 630	13 507 256	6 020 522	3 660 852

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	39 400
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	185 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	2 250 412
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	54 959

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant****NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter.

Il est réalisé exclusivement en France.



Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	10
- Agents de maîtrise	25
- Employés	262
	<u>297</u>

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2016, qui s'élève à 320 017 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2017, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 7 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2018 au taux de 6 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 367 923 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession d'immobilisations financières	250 821	286 314
Cession d'immobilisations corporelles	18 996	41 000
Pénalités et amendes	500	
Provision pour risques et charges	182 134	
	<u>452 451</u>	<u>327 314</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	-
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	161 411

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun diminuée de crédits d'impôts ainsi qu'un produit d'impôt sur les sociétés correspondant à la contribution sociale de 3.3%.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société avec ses filiales SALOME 1 et MULTICODIS.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Le poste Impôt sur les bénéfices n'appelle pas de remarques particulières.

La charge d'impôt sur les sociétés se décompose ainsi :

- Impôt sur les sociétés au taux normal	164 195
- Economie déficit filiale de l'exercice	-37 878
- Réduction impôt mécénat	-691
- Dégrevement contribution de 3% sur les distributions de dividendes	-18 084
	107 542

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	202 892
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 95 350
	107 542

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	27 678
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	5 211

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce ou gage sans dépossession).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	12 568 728	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.50 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 30 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : 2016.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 625 421 €

Entreprises liées

	S.A.R.L. SALOME 1	S.A.R.L. MULTICODIS
Participations (avant dépréciation)	19 999	1 369 297
Créances rattachées à des participations	849 572	110 980
Créances diverses	1 092	4 691
Emprunts et dettes financières diverses	12 446	42 513
Dettes Fournisseurs	-111 859	207 389
Autres produits d'exploitation (loyers)	-	166 026

Filiales et participations détenues**Néant**

Filiales & participations à plus de 50 %

	S.A.R.L. SALOME I 1230 Rue de l'Abbaye 82000 MONTAUBAN S.	S.A.R.L. MULTICODIS Av de la 1 ^{re} armée 82000 MONTAUBAN.
Capital	20 000	100 000
Capitaux propres autres que le capital	-455 533	229 086
Quote-part du capital détenu	99.99%	99.80%
Valeur brute des titres détenus	19 999	1 369 297
Valeur nette des titres détenus	0	1 369 297
Prêts et avances consentis	849 572	110 980
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	1 317 906	3 990 307
Résultat du dernier exercice clos	-46 237	-30 679
Dividendes encaissés	-	-

Filiales & participations entre 10 & 50 %

	S.C. LEON EXPANSION Zac de Villejames 44350 GUERANDE.
Capital	22 867
Capitaux propres autres que le capital	-1 871
Quote-part du capital détenu	16.67%
Valeur brute des titres détenus	4 269
Valeur nette des titres détenus	-
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	-
Résultat du dernier exercice clos	-1 871
Dividendes encaissés	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.